PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 17 mars 2022

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 17 mars 2022 à dix-neuf heures à l'Hôtel de Ville de Pont-Rouge, Place St-Louis, 189, rue Dupont, salle Marcel-Bédard.

Les administrateurs présents sont :
Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville ;
M. François Trottier, ville de Cap-Santé ;
M. Jean Cloutier, municipalité de Deschambault-Grondines ;
Mme Sylvie Lambert, ville de Donnacona ;
M. Marcel Gaumond, ville de Fossambault-sur-le-Lac ;
M. Jean-Sébastien Sheedy, ville de Lac-Saint-Joseph ;
M. Jean Leclerc, ville de Lac-Sergent ;
M. Marcel Picard, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban ;
M. Mario Dupont, ville de Pont-Rouge ;
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf ;
Mme Danielle Ouellet, municipalité de Rivière-à-Pierre ;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban ;
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;
M. Denis Naud, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Marc-Antoine Gagnon, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
Mme Jacinthe Morin, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne ;
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert ;
M. Mario Paquet, ville de Saint-Marc-des-Carrières ;
M. Claude Renaud, ville de Saint-Raymond ;
M. Jacques Delisle, municipalité de Saint-Thuribe ;
M. Guy Germain, municipalité de Saint-Ubalde
M. Saül Branco, ville de Shannon ;
M. Simon Sheehy, MRC de Portneuf (pour les TNO) – par Microsoft Teams.

Sont également présents :
M. David Loranger-King, directeur général;
Mme Élaine Verret, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière ;
M. Jean-Luc Mercure, conseiller stratégique.

Est absent :
M. Jean-René Côté, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Le quorum étant constaté, la réunion peut débuter.

REMERCIEMENT ET MOT DE BIENVENUE

M. Bernard Gaudreau remercie la Ville de Pont-Rouge pour son accueil dans ses murs pour la tenue de cette rencontre et souhaite la bienvenue à Mme Jacinthe Morin, représentante substitut de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, ainsi que M. Claude Renaud, représentant substitut pour la Ville de Saint-Raymond.

019-03-2022 **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR LA PROPOSITION DE M. GUY GERMAIN,
IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé en ajoutant à l'item *Affaires diverses*, les sujets suivants :

a) Rapport d'audit de la Commission municipale du Québec
b) Servitude Hydro-Québec / Bell – Écocentre Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

c) Distribution de compost
d) Rappel de services-conseils offerts aux ICI
e) Procédures d'assemblées
f) Bacs de recyclage pour les commerces
g) Vidanges des boues de fosses septiques
h) Plastique agricole

ADOPTÉE

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2022

a) CORRECTIONS

Aucune correction.

020-03-2022 **b) DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 17 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARCEL GAUMOND,
IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 17 février 2022 soit adopté tel que rédigé;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

021-03-2022 **3. APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 28 FÉVRIER 2022**

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TROTTIER,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 28 février 2022:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Fournisseurs au 28 février 2022

Fournisseurs	Descriptions	Montant
A.O.M.G.M.R.	Adhésion 2022	472,90 $
ACCEO (Paiement direct)	Frais mensuels MaPaie.net	105,95 $
AGI Inc.	Entretien machineries	2 031,43 $
	Huile et graisse	276,16 $
	Quincailllerie / outils	359,26 $
Akifer inc.	Honoraires professionnels - Construction nouveau garage - Collectes	11 388,27 $
Appareils réfrigérants pour recyclage	Congélateurs	100,00 $
	Réfrigérateurs	300,00 $
Atelier Usinage Portatif Inc.	Entretien machineries	1 201,49 $
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipements spécialisés	1 560,26 $
Banque Royale du Canada	Crédits-baux - Camions collectes	157 987,72 $
Buropro Citation	Ameublement et équipement de bureau	833,57 $
	Fournitures de bureau	532,09 $
C.T.M. Québec	Télécommunications - Collectes	1 897,09 $
Cablodistributions CSCF	Téléphone & télécommunication - Écocentres Ste-Catherine	126,48 $
Camions GloboCam Québec-Lévis	Entretien machineries	454,37 $
	Entretien machineries - Collectes	733,36 $

	Entretien machineries - Écocentre	156,58 $
Camions Trois-Rivières	Entretien machineries - Collecte M.O.	894,85 $
	Dépôt de garantie - Camions de collecte des matières recyclables et des déchets	50 000,00 $
Canon Canada inc.	Contrat entretien photocopieur du 22 novembre 2021 au 21 février 2022	528,80 $
Celtik - Entretien édifices	Entretien ménager bureau administratif et garage	1 561,05 $
Centre agricole Neuville inc.	Entretien machineries	196,31 $
Centre Hydraulique GMB	Entretien machineries	190,33 $
Conception P.M.B. inc.	Entretien machineries	2 861,72 $
Corbo Publicité 99 inc.	Copies de plans - nouveau garage	175,91 $
	Fournitures M. R.	116,12 $
	Lettrage camions - Collecte des déchets	755,38 $
	Logos pour vêtements de travail	167,42 $
Courrier de Portneuf	Appel d'offres - Analyses de laboratoire des eaux du lixiviat	190,92 $
	Appel d'ofrres - Centre de tri mécanisé (CRD)	381,84 $
	Plan de communication & publicité - Avis de nomination nouveau directeur général	1 222,84 $
	Plan de communication & publicité - Big Box dans Portneuf on fait quoi?	791,03 $
Dolbec Y Logistique Int'L Inc.	Entretien équipements spécialisés	1 052,58 $
Émile Denis ltée	Vêtements, bottines et fournitures de travail	1 391,09 $
Énergie Sonic inc.	Diesel	20 002,36 $
Entrepreneur électricien Y.P.	Entretien équipements spécialisés	670,13 $
	Entretien machineries - LET	89,68 $
Entreprises Claude Boutin 1998	Contrat collecte BFS réguliers et extras- janvier et février 2022	11 109,36 $
Equipements E.M.U. Ltée	Entretien garage	906,23 $
Eurofins EnvironeX	Analyses de laboratoire	1 356,71 $
Expertises M. P. & Fils	Test de sol - Construction nouveau garage - Collectes	1 034,78 $
Focus Gestion de Flotte	Télécommunications - Collectes	1 388,90 $
Formation Prévention Secours	Articles de protection	73,51 $
Gaz et Soudure Neuville inc.	Gaz et propane	183,96 $
	Quincailllerie / outils	98,89 $
Gestion U.S.D. inc.	Achat bacs - Collecte déchets	1 076,68 $
GLS CANADA (#874777Dicom)	Frais de messageries - Collecte M.O.	410,27 $
Groupe Harnois	Essence	940,04 $
Groupe Négotel inc.	Écocentres - télécommunications	104,97 $
	Téléphone & télécommunication	446,87 $
GSI Environnement inc.	Résidus verts & putrescibles St-Henri	15 814,01 $
Hach Sales & Service	Fournitures de laboratoire	150,42 $
Huiles Desroches inc. (Les)	Diesel	37 224,90 $
	Huile et graisse	8 797,77 $
	Réservoir (urée) - Collectes	1 434,38 $
Hydro-Québec	Electricité	19 602,00 $
Imprimerie Germain ltée	Fournitures de bureau	97,73 $
IPL North América Inc.	Achats bacs de recyclage	49 403,47 $
Isco Canada Inc.	Entretien machineries	593,97 $
IT Cloud Solutions	Abonnement - Sauvegarde en ligne	505,57 $
	Logiciels Office 365	331,30 $
La Coop Novago	Entretien bâtiment	826,08 $
	Entretien équipements spécialisés	134,56 $
	Quincailllerie / outils	231,16 $
Labrie Environnemental Group	Entretien machineries - Collectes	375,57 $
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD - janvier et février 2022	6 255,59 $
Les Contenants Durabac Inc.	Entretien machineries - Collecte M.O.	1 013,09 $
Macpek inc.	Entretien machineries	379,33 $
	Entretien machineries - Collectes	598,41 $
	Quincailllerie / outils	309,46 $
	Entretien machineries - Collectes retour achats janvier 2022	(1 984,02) $
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques - soutien informatique	613,98 $

Ministre des Finances	Sanction administrative pécuniaire	2 500,00 $
Ministre du Revenu du Québec	Remises Février 2022	59 511,71 $
Mont Bel-Air eau de source	Eau	4,00 $
Morgan Communication inc.	Plan de communication & publicité - Cahier habitation 2022	1 724,63 $
	Plan de communication & publicité - Info-Portneuf et Martinet	550,92 $
Multi conteneurs Québec	Écocentres- Transport de conteneurs février 2022	1 126,76 $
Novaxia inc.	Honoraires professionnels - Planification du projet centre de tri CRD (subvention remb.70%)	4 369,05 $
Outillage DP Inc.	Quincailllerie / outils - Collectes	1 821,91 $
Oxygène Portneuf inc.	Gaz propane	962,33 $
	Location d'équipement	279,51 $
	Quincaillerie & Outils	413,34 $
Pause Café Félix	Autres biens non durables	107,00 $
Pépin Lettrage inc.	Plaque murale - bureau administration	97,73 $
Pitneyworks	Achat cartouche d'encre pour la timbreuse	109,20 $
Pneus D.M.R. inc.	Entretien machineries	229,39 $
Pro Automation	Entretien équipements spécialisés	1 492,66 $
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	400,11 $
Québec Linge	Entretien bâtiment	1 109,32 $
	Entretien bâtiment - Écocentre Ste-Catherine	273,80 $
	Entretien bâtiment - Écocentre St-Raymond	241,96 $
Receveur général du Canada	Remises Février 2022	21 394,14 $
Récupération Frontenac Inc.	Contrat traitement matières recyclables janvier 2022	15 247,66 $
REER des employés	Remises Février 2022	18 836,80 $
Remboursement aux employés	Frais de déplacement (élus) et remb. dépenses (employés) février 2022	1 517,94 $
Retraite Québec	Remises Février 2022	323,73 $
Rogers Communications	Entretien équipements spécialisés	43,15 $
S.A.A.Q.	Renouvellement immatriculations	30 213,44 $
S.E.N. inc.	Entretien machineries	5 194,60 $
	Frais de télésurveillance	247,66 $
Sages Ass.&rentes collectives	Prime assurance collective	9 722,79 $
Salaires nets employés et élus	Salaires nets février 2022	116 131,79 $
Sani Charlevoix	Contrat collecte BFS (Extra) et BFS (Extra) - Janvier et février 2022	3 450,85 $
Services Matrec	Écocentres- Transport de conteneurs	4 405,20 $
	Location conteneurs matlères organiques	118,50 $
	Location conteneurs matlères recyclables	16 505,09 $
Services Sanitaires Denis Fortier	Transport de matières recyclable février 2022	26 639,01 $
Solutions Classe Affaires	Honoraires professionnels BFS	1 763,43 $
Stanley Sécurité	Entretien édifice	159,74 $
Supérieur Propane	Gaz propane - Odeurs	7 687,31 $
	Location équipement	143,72 $
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Autres biens non durables	59,88 $
	Frais de réunions	46,13 $
TechniPC Informatique	Fournitures de bureau	716,16 $
Telus Mobilité	Téléphone & Télécommunication - Telus Mobilité	682,62 $
Telus Québec	Téléphone & télécommunication	155,22 $
	Téléphone & télécommunication - Écocentres	556,68 $
Tetra Tech QI inc.	Honoraires professionnels - Équipements BFS	890,03 $
Toromont Cat (Québec)	Entretien machineries	13 209,44 $
Transport Memphré	Transport des matières - plastique CRD	804,83 $
Veolia Es Canada Serv. Ind.	Disposition des RDD	183,50 $
Ville de Neuville	Taxes municipales 2022	863,70 $
Villéco Inc.	Collectes de matières recyclables (rés. et ici), déchets (rés. et ici) et organiques (ici) - Février 2022	85 990,46 $
Visa Desjardins #7025	Abonnement mensuel ScreenConnect	49,75 $
	Forfait de stockage 50 Go - Itcloud	1,48 $
	Fournitures - Mix Dollar$	30,82 $
	Frais messagerie - Conseil - Postes Canada	576,19 $
	Outil- Amazon	139,66 $

Weigh-Tronix Canada ULC	Entretien balance	181,09 $
Total général		**887 806,76 $**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Élaine Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie que la Régie possède les crédits nécessaires au paiement de ses dépenses ci-dessus énumérées.

_____
Élaine Verret, secrétaire-trésorière

022-03-2022 **4. APPROBATION DES COMPTES CLIENTS AU 28 FÉVRIER 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 28 février 2022;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO DUPONT,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 28 février 2022 telle que transmise.

ADOPTÉE

023-03-2022 **5. APPROBATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 28 FÉVRIER 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance du rapport budgétaire au 28 février 2022 transmis dans les délais requis;

SUR LA PROPOSITION DE M. SAÜL BRANCO,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 28 février 2022 tel que préparé.

ADOPTÉE

6. RÉSULTAT DES SOUMISSIONS

024-03-2022 **A) ACHAT D'UN CAMION LÉGER**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Régie) a lancé un processus d'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion léger d'une demi-tonne pour les opérations du lieu d'enfouissement technique ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

SOUMISSIONNAIRE	MARQUE, MODÈLE ET ANNÉE	PRIX TOTAL INCLUANT LES TAXES ET L'IMMATRICULATION
Germain Chevrolet Buick GMC Inc.	**GMC Sierra 2022**	**66 241,87 $**
Donnacona Chrysler	Ram 1500 Classic 2022	76 154,84 $

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit Germain Chevrolet Buick GMC inc., pour l'achat d'un camion léger d'une demi-tonne de marque GMC Sierra 2022, au prix soumis de 66 241,87 $, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

025-03-2022 **B) ANALYSES DE LABORATOIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a demandé des soumissions dans le cadre d'un appel d'offres public pour les analyses de laboratoire de l'eau de surface, de l'eau souterraine et du lixiviat, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a reçu les soumissions suivantes :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX TOTAL INCLUANT LES TAXES
Bureau Veritas (2019) Inc.	**118 536,93 $**
Eurofins - EnvironeX	167 947,27 $

SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit celle de Bureau Véritas (2019) inc., pour les analyses de laboratoire de l'eau de surface, de l'eau souterraine et du lixiviat, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, au prix soumis de 118 536,93 $, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

026-03-2022 **7. MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE – ADHÉSION AU SERVICE DE VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES EN 2023**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ubalde a choisi en 2013 de ne pas adhérer au service de vidange des installations septiques offert par la Régie ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ubalde désire adhérer au service de vidange des installations septiques dès le 1er mai 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE pour une meilleure équité envers toutes les municipalités participantes du service depuis son implantation, la Régie a procédé à une évaluation des quotes-parts que la municipalité de Saint-Ubalde aurait dû contribuer si elle avait adhéré au service dès 2013, ainsi qu'à sa participation au surplus accumulé du service ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a établi que pour adhérer au service de vidange des installations septiques, la municipalité de Saint-Ubalde doit payer une juste part rétroactivement au 1er mai 2013, soit un montant de 6 653,88 $;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2022, la Régie accorde à la municipalité de Saint-Ubalde un tarif de 16,79 $ le mètre cube pour le traitement des boues à son usine située au complexe environnemental de Neuville ;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO DUPONT,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte que la municipalité de Saint-Ubalde adhère au service de vidange des installations septiques à compter du 1er mai 2023 ;

QUE la Régie facture à la municipalité de Saint-Ubalde une contribution de 6 653,88 $ pour son intégration au service de vidange des installations septiques représentant le paiement des contributions pour les années 2013 à 2021;
QUE la Régie établisse le tarif de 16,79 $ le mètre cube pour le traitement des boues en provenance du territoire de la municipalité de Saint-Ubalde, et ce, jusqu'à son adhésion au service le 1er mai 2023 ;

QU'à compter du 1er mai 2013, la municipalité de Saint-Ubalde accepte de payer à la Régie les quotes-parts déterminées annuellement ainsi que tous les frais qui seront facturés en supplément pour l'ensemble des services offerts sur son territoire.

ADOPTÉE

8. NOMINATION SUR LES COMITÉS DE TRAVAIL

Les membres prennent connaissance des postes disponibles sur les deux comités de travail. Étant donné le nombre de candidatures supérieur au nombre de postes disponibles, les membres du conseil d'administration doivent procéder à un processus d'élection.

MM. Saül Branco et Denis Naud retirent leur candidature pour le comité des devis d'appels d'offres étant donné le nombre de candidatures.

Les bulletins de vote sont distribués à l'ensemble des membres du conseil d'administation.

Après un premier tour de scrutin, M. David Loranger-King déclare MM. Guy Germain et Jacques Delisle élus sur le comité des appels d'offres.

Après un deuxième tour de scrutin, M. David Loranger-King déclare Mme Danielle Ouellet ainsi que MM. Jean Cloutier et Mario Dupont élus sur le comité de planification de développement durable.

L'ensemble des membres du conseil d'administration félicite les nouveaux élus sur ces comités.

027-03-2022 **9. RÈGLEMENT SUR LA MODERNISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE – DEMANDE DE MODIFICATION ET DE RENCONTRE**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Régie) exploite en régie interne ses actifs de gestion des matières résiduelles, et ce de façon intégrée (ordures ménagères, matières recyclables, matières organiques, CRD etc.) ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a investi des sommes considérables au fil des années afin d'être un chef de file au niveau de la gestion des matières résiduelles au Québec, et que par conséquent, les municipalités membres de la Régie ont un service de qualité supérieur à un coût très avantageux pour les citoyens desservis ;

CONSIDÉRANT QUE ces investissements touchent par ailleurs au volet des actifs de collecte sélective (camions de collecte, conteneurs et bacs roulants, centre de transbordement incluant les équipements, etc.) ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie dispose d'un contrat très avantageux également pour le traitement des matières recyclables avec un centre de tri des plus performants au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement et de la Luttre contre les changements climatiques (MELCC) a déposé le 26 janvier 2022 un projet de règlement qui vise à moderniser la collecte sélective au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles (AOMGMR) ont émis des commentaires et des recommandations à l'effet que le projet de règlement publié par le MELCC risque d'avoir des conséquences dont l'impact ne peut pas être garanti pour les municipalités en général et cela expose la Régie à un risque concret au niveau de sa compétence en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie et ces 2 associations sont d'avis que le projet de règlement doit être modifié avant d'être adopté par l'Assemblé nationale ;

SUR LA PROPOSITION DE MME JOËLLE GENOIS,
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf demande au ministère de l'Environnement et de la Luttre contre les changements climatiques (MELCC) d'intégrer les modifications proposées par l'Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles (AOMGMR) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au projet de règlement déposé le 26 janvier 2022 ;

QUE le conseil d'administration de la Régie demande au MELCC de tenir une rencontre de travail avec l'AOMGMR, la FQM ainsi qu'avec des représentants de la Régie afin de bien expliquer les enjeux pour les municipalités qui œuvrent dans un contexte tel que celui de la Régie;

QUE le conseil d'administration mandate le président et le directeur général à participer à cette rencontre ;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée au MELCC, à l'AOMGMR, à la FQM, à Éco Entreprises Québec et à Recyc-Québec.

ADOPTÉE

10. <u>BORDEREAU DE CORRESPONDANCE</u>

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du bordereau de correspondance en date du 17 mars 2022.

11. <u>AFFAIRES DIVERSES</u>

028-03-2022 **A) <u>DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – AUDIT SUR LA TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS</u>**

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec a procédé à un audit de conformité portant sur la transmission des états financiers de la Régie au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en vertu de l'article 86.7 de la Loi sur la Commission municipale;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont reçu dans les délais prescrits, le rapport d'audit et se disent très satisfaits du respect de la date prévue par la loi pour la transmission des rapports financiers de la Régie;

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le dépôt de ce rapport d'audit portant sur la transmission des rapports financiers de la Régie;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à Mme Isabelle Gravel, MAP, directrice en audit, à la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉE

M. Denis Naud donne une motion de félicitations à l'équipe de la Régie pour l'excellent travail et sa diligence dans la transmission de ses rapports financiers.

029-03-2022 **B) <u>ACTE DE SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE À HYDRO-QUÉBEC ET À BELL CANADA</u>**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf opère un écocentre au 150, rue Clément-Paquet à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;

CONSIDÉRANT QUE des lignes électriques et de communications passent sur le lot 6 260 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, appartenant à la Régie et qu'il y a lieu d'accorder une servitude à Hydro-Québec et à Bell Canada;

CONSIDÉRANT QUE ces lignes électriques et de communications servent pour les commerces implantés dans le parc industriel de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques et que la Ville s'est engagée à assumer les coûts de cette servitude;

SUR LA PROPOSITION DE M. SAÜL BRANCO,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le président, M. Bernard Gaudreau, ainsi que le directeur général, M. David Loranger-King, à signer un acte de servitude à intervenir entre la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, Hydro-Québec et Bell Canada, le tout conformément à la description technique qui a été préparée par M. Denis L. Tremblay, arpenteur-géomètre;

QUE cet acte de servitude soit signé devant Me Jean-Philippe Brisson, notaire à Saint-Raymond.

ADOPTÉE

C) <u>DISTRIBUTION DE COMPOST</u>

M. David Loranger-King informe les membres du conseil d'administration qu'étant donné la grande popularité l'an dernier, la Régie distribuera à nouveau du compost pour les municipalités dans la période de mai à octobre.

Il indique qu'un courriel sera transmis à l'ensemble des municipalités membres dans les prochains jours afin de les informer et de leur permettre de réserver une quantité de compost qui pourra être récupéré directement au site de compostage d'Englobe, à St-Henri-de-Lévis. Il rappelle que le compost pourra être distribué aux citoyens ou aux jardins communautaires et en dernier lieu, si les quantités restantes le permettent, dans les parcs et les espaces verts des municipalités.

D) <u>RAPPEL DES SERVICES-CONSEILS OFFERTS AUX ICI</u>

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration que la Régie offre des services-conseils aux industries, commerces et institutions (ICI) afin de les accompagner dans la gestion de leurs matières résiduelles. Un dépliant explicatif est distribué à cet effet.

M. Mario Dupont s'interroge sur les contenants qui sont fournis gratuitement aux ICI lorsqu'ils participent à la collecte des matières recyclables ou des matières organiques. Il mentionne qu'il avait comme information que les coûts des collectes étaient gratuits également, mais que le compte de taxes ne reflète pas cette information.

Une précision est apportée à l'effet qu'effectivement les contenants sont fournis gratuitement par la Régie mais que le tonnage relatif aux matières collectées n'est pas gratuit. Il appartient donc à chaque commerce de faire un usage responsable des contenants selon les besoins réels.

E) <u>PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE</u>

M. David Loranger-King s'informe auprès des membres du conseil d'administration s'ils sont favorables à recevoir l'ordre du jour des rencontres par courriel lors de la transmission de l'avis de convocation, et de consulter l'ensemble de la documentation sur l'Intranet des administrateurs. Il va sans dire que la Régie pourrait, sur demande, imprimer les documents. À cet effet, Mme Élaine Verret pourra transmettre à nouveau la procédure d'accès à l'Intranet pour ceux et celles qui le demandent.

Pour les prochaines rencontres, les administrateurs conviennent de recevoir les ordres du jours par courriel et de consulter l'ensemble des documents sur l'Intranet.

F) BACS DE RECYCLAGE POUR LES COMMERCES

Le sujet a été traité avec le point 11 D.

G) VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

M. Jean Leclerc présente à l'ensemble des membres du conseil d'administration une fiche de bonnes pratiques publiées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la méthodologie à favoriser pour la vidange des fosses d'eaux ménagères (communément appelées fosses d'eaux grises), dans le but de diminuer les impacts négatifs sur la nappe phréatique et les cours d'eau environnants. Il souhaite donc sensibiliser l'ensemble des municipalités sur ces enjeux.

M. Bernard Gaudreau précise que la démarche de la Ville de Lac-Sergent vise la mise en place de la méthode de deux visites par adresse pour procéder à la vidange des fosses d'eaux grises séparément des fosses d'eaux brunes et de s'enquérir auprès de l'entrepreneur de la possibilité de modifier le calendrier de vidange de la saison 2022 en ce sens pour son secteur. L'entrepreneur a accepté de procéder selon cette méthode à un coût de 50 $ additionnel par adresse. M. Leclerc précise que la Ville de Lac-Sergent a accepté les frais additionnels demandés par l'entrepreneur, mais que son intervention vise davantage à sensibiliser les municipalités à utiliser des pratiques plus écoresponsables, en particulier près des cours d'eau.

030-03-2022 **H) PLASTIQUE AGRICOLE**

M. Daniel Perron demande si le dossier de la récupération du plastique agricole sur le territoire de la Régie a évolué. M. Bernard Gaudreau informe les membres que des démarches avaient été entreprises auprès de l'UPA de la région de Portneuf afin que ses membres collaborent à la récupération de cette matières, mais le projet a accueilli un refus.

M. Daniel Perron se propose pour relancer la nouvelle direction de l'UPA de la région de Portneuf afin de la sensibiliser à cet enjeu et de solliciter une nouvelle rencontre pour discuter de ce projet.

Suite à cette discussion, la résolution suivante est adoptée :

SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf relance l'UPA de la région de Portneuf afin de rouvrir le dossier de la récupération du plastique agricole par l'ensemble de ses membres.

ADOPTÉE

031-03-2022 **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 36;

SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN LECLERC,
IL EST RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____ _____
Président Secrétaire-trésorière